

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20190909-026****du 09 septembre 2019****n°026****page 1/3****EXTRAIT:****GRAND
CHATELLERAULT**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 26

PRESENTS (23) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINÉ, M. DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, Mme DE COURREGES, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND**POUVOIRS (1)** : M. PICHON donne pouvoir à M. DAGUISÉ**EXCUSES (1)** : M. BARBOT

Nom du secrétaire de séance : Évelyne AZIHARI

RAPPORTEUR : Monsieur Lucien JUGE**OBJET : Attribution d'une subvention relative à l'organisation du "Forum Emploi" du 28 novembre 2019**

Le Département de la Vienne organise la 17^{ème} édition du Forum Emploi 86 en collaboration avec la Communauté urbaine de Grand Poitiers et la Communauté d'agglomération de Grand Châtellerault. Cet événement se déroulera le jeudi 28 novembre 2019 au Parc des Expositions de Poitiers. Le budget prévisionnel de la manifestation est de 1 05 900 € TTC (hors valorisations).

Les recettes prévisionnelles sont :

structures	€
Conseil Départemental 86 dont FSE	70 900
Conseil Départemental 86 (valorisation)	51 000
CU de Grand Poitiers	20 500
CU de Grand Poitiers (valorisation)	28 048
CA de Grand Châtellerault	3 500
CA de Grand Châtellerault (valorisation)	5 000
Pôle Emploi (valorisation)	2 000
Location de stands	11 000
TOTAL (hors valorisations)	105 900
TOTAL (incl. Valorisations)	191 948

Le Forum Emploi 86 poursuit plusieurs objectifs :

- faciliter la mise en relation entre les demandeurs d'emploi, en particulier ceux qui sont bénéficiaires du RSA, et les entreprises qui recrutent,
- favoriser les recrutements par les entreprises locales,
- proposer des conseils aux demandeurs d'emploi pour préparer leurs candidatures et leurs entretiens,
- présenter plus particulièrement les métiers en tension aux visiteurs,
- faciliter les démarches de création et de reprise d'entreprises,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20190909-026

du 09 septembre 2019

n°026

page 2/3

- *valoriser la création d'entreprise et en faciliter les démarches, en lien avec le Forum Entreprendre.*

Les chiffres-clés de l'évènement du 18 octobre 2018 renseignent sur les résultats du Forum Emploi :

- *2 590 postes proposés par 178 exposants,*
- *lesquels sont à 82%, satisfaits du nombre et du profil des candidats venus se présenter sur leur stand,*
- *4 000 visiteurs, dont 70% sont des demandeurs d'emplois,*
- *près de 300 postes proposés ont été pourvus suite à des contacts initiés lors du forum,*
- *55 % des contrats pourvus sont des CDI, ou des CDD de plus de 6 mois.*

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la convention n° 2019-C-DGAS-DIRE- relative à l'organisation du « Forum Emploi 86 », le 28 novembre 2019 ,

CONSIDERANT l'importance de soutenir les évènements qui ont pour objet de favoriser les rencontres entre entreprises et demandeurs d'emploi, pour permettre à ceux-ci d'intégrer le marché du travail,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 3 500 € au Conseil Départemental de la Vienne pour l'organisation du Forum Emploi 86. Toutefois, dans le cas où tout ou partie de l'opération ne serait pas réalisée, ou si le montant des dépenses était inférieur à 105 900 €, la subvention fera l'objet d'un réajustement conformément à l'article 4 de la convention ci-jointe,
- de mettre à disposition du Département le mobilier des panneaux d'affichage concernant les communes de Grand Châtellerault,
- de participer à la commercialisation des stands du forum avec le Département de la Vienne et la Communauté urbaine de Grand Poitiers,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat ci-jointe.

La dépense sera imputée à la ligne budgétaire 90.10.657351.4300

Vote : Adopté à l'unanimité

POUR :
CONTRE :
ABSTENTIONS :